

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Patrick QUIVRIN, (P. M. MAUGER), Christophe GSELL, Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Isabelle VILLEY DESMESERETS (P. Mme LECHEVALLIER), Nadia AOUED (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. M. PUJOL)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – BUDGET GENERAL – VOTE D'UNE DECISION MOFDIFICATIVE (DM3)

DEL20240923_20	Présents : 23	Pouvoirs : 5	Abstentions : 6	Suffrages exprimés :22	Pour : 22	Contre :
----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------------	-----------	----------

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 19/09/2024

Il est nécessaire de procéder à quelques ajustements sur certains chapitres votés au BP2024, en fonctionnement comme en investissement, notamment pour permettre l'inscription des nouvelles subventions, attribuées aux associations ou obtenues par la commune, tenir compte de modification de programmes de financements.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité des voix exprimées, avec 7 abstentions¹, d'adopter la décision modificative suivante :**

BUDGET GENERAL 2024 – DM3					
M57					
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
011	Charges à caractère général	15 000€			
6135	Prestation illuminations de Noël (options pose et dépose du matériel)	10 000,00€			
61521	Entretien de terrain (broyage-élagage-abattage)	5 000,00 €			
65	Autres charges de gestion courante	11 350€	70	Ventes de produits	66 163,24€
65736221	Subv. B. Transports (régul° d'écritures)	126 000€	70323	Redev. camping 2023 nouveau gérant HOMAIR (European Group)	33 057,42 €
65736222	Subv. B. Transports (régul° d'écritures)	-126 000€	70323	Redev. camping 2023 nouveau gérant HOMAIR (European Group)	33 057,42 €
65748	Subventions aux associations	11 350 €	70323	Redev. camping 2023-TLPE -HOMAIR	48,40 €
67	Charges exceptionnelles	66 163,24€	73	Impôts et taxes	26 350€
673	Annulation titres 4226 redev. camping 2023 RivaBella Développement	33 057,42€	73123	Droits de mutation	26 350,00 €
673	Annulation titres 6849 redev. camping 2023 RivaBella Développement	33 057,42€			
673	Annulation titres 6991 redev. camping 2023 -TLPE RivaBella Développement	48,40 €			
TOTAL		92 513,24 €	TOTAL		92 513,24 €

¹ MM Chauvois (+ le pouvoir de Mme Naudot), Meslé, Tison, Frenod et Mme Segaud Castex s'abstiennent.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/10/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-2114 04884-20240923-DL20240923_

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
 Extraire du Registre des Délibérations

DEL20240923_20
 Du 23 septembre 2024
 CM4.2024



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imp°	objet	montant	Imp°	objet	montant
20	Immobilisations incorporelles (sans les reports et hors 204)	6 540€	13	Subventions d'investissement reçues	205 430€
2051	Migration logiciel cimetièrre	6 540,00 €	1323	Subv. CD14 - Phase 2 restaurant scolaire - Acompte 30% au démarrage	205 430,00 €
204	Subventions d'équipement versées	133 090€			
2041582-105-821	FDC CU – R. Auber	7 640,00 €			
2041582-105-821	FDC CU – R. Grève et R. Marais	34 380,00 €			
2041582-105-821	FDC CU – R. Carnot	45 770,00 €			
2041582-105-821	FDC CU – R. Colleville	21 550,00 €			
2041582-105-821	FDC CU - Rte Caen	23 750,00 €			
21	Immobilisations corporelles	15 800€			
215731-101-821	Compl. crédits – acquis° véhicule BIR	10 000,00€			
2188	Réparation découpeuse laser Fab LAB	5 800,00€			
23	Immobilisations en cours	50 000€			
2313	AP-nouveau groupe scolaire	50 000,00 €			
	TOTAL	205 430,00 €		TOTAL	205 430,00 €

Imp° : chapitre/article d'imputation.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Transmis en préfecture le
 Affiché/notifié le - 1 OCT. 2024
 Certifié exécutoire.